



Les modèles économiques de gestion et de tarification de l'eau en Europe : le cas de la Lettonie

Mars 2023

Pour le compte d'Europa

Anouck ONILLON & Benoît FRIBOURG-BLANC

OiEau – Office International de l'Eau
15 rue Edouard Chamberland - 87100 LIMOGES - France
Mail : b.fribourg-blanc[at]oieau.fr - Web : www.oieau.fr - Tel : 05-55-11-47-90

1. Introduction générale	1
2. Le cadre politique	1
2.1 L'organisation institutionnelle locale en Lettonie.....	1
2.2 L'organisation institutionnelle pour le petit cycle de l'eau.....	3
2.2.1 Le service public d'eau potable et assainissement.....	3
2.2.1 Le service privé d'eau potable et assainissement.....	4
2.3 La mise en œuvre des services publics d'eau et d'assainissement	5
2.3.1 Le service eau potable	5
2.3.2 Le service assainissement.....	6
2.3.3 Mode de gestion	7
2.3.4 Conformité.....	7
2.4 Cadre juridique dans le secteur de la gestion de l'eau	8
2.4.1 Lois.....	9
2.4.2 Les Règlements du cabinet du ministre	9
2.4.3 Actes réglementaires du régulateur	9
2.4.4 Exemple de SIA "Rīgas udens".....	9
3. Le modèle économique des services d'eau :	11
3.1 Financement	11
4. Les principes de la Tarification de l'eau en Lettonie pour les ménages.....	13
4.1 Détermination des tarifs	13
4.2 Formation des tarifs.....	14
4.3 Tarif des services eau potable et assainissement : Exemple de SIA Rigas Udens15	
4.3.1 Evolution des tarifs.....	15
4.3.2 Le calcul du ruissellement des eaux pluviales.....	16
4.4 Calcul et approbation des tarifs.....	17
4.4.1 Les couts d'investissement et de fonctionnement.....	18
4.4.2 Evolution des coûts.....	19

5. Actions à mener	20
5.1 Le renouvellement des infrastructures hydrauliques	20
5.2 Pistes pour une évolution possible de la tarification de l'eau.....	20
6. Piste de réflexion pour Limoges Metropole	22

1. INTRODUCTION GENERALE

Le présent document décrit la situation de la Lettonie en matière de gestion et de tarification de l'eau. Il s'inscrit dans un projet global qui comprend l'analyse de la situation dans sept pays européens (France, Irlande, Pays-Bas, Roumanie, Allemagne, Espagne et Lettonie étudiée ici) effectuée dans le but de réaliser une publication à destination des décideurs territoriaux et dont le sujet est le suivant : « *La gestion des modèles économiques et de la tarification des services d'eau potable face à la nécessité de réaliser des économies d'eau* ».

La Lettonie possède une superficie de 64.570 Km², avec une population de 1.875.757 habitants et a une densité de population modérée, 29 personnes par km². Le PIB par habitant en 2021 est de 17.450 €.

La Lettonie dispose de ressources en eau considérables et de niveaux de prélèvement d'eau par habitant faibles et en baisse. En effet, les Lettons font partie des Européens qui consomment moins de 130 m³ d'eau douce par an et par habitant. Selon l'association LUKA, les Lettons consomment en moyenne 100 litres d'eau par jour et par habitant.

Le niveau de développement économique de la Lettonie reste inférieur à celui de la plupart des États membres de l'UE, même si son économie devrait connaître une forte croissance au cours des prochaines années. La population de la Lettonie devrait diminuer au cours des 30 prochaines années, affectant à la fois les zones rurales et urbaines.

2. LE CADRE POLITIQUE

2.1 L'organisation institutionnelle locale en Lettonie

La Lettonie est membre de l'Union européenne depuis le 1er mai 2004 et de la zone euro depuis le 1er janvier 2014.

La Lettonie est divisée en quatre régions historiques qui ont aussi une valeur administrative secondaire :

- le Zemgale au sud ;
- le Kurzeme à l'ouest ;
- le Latgale au sud-est ;
- le Vidzeme au nord.



Différentes

Figure 1: Administrations secondaires et villes de Lettonie

institutions sont impliquées dans la gestion des ressources en eau :

Le Ministère de la Protection de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire (MoERD) est responsable de la planification de la politique des ressources en eau et de l'assainissement, de la mise en œuvre et de la supervision des projets d'amélioration de l'eau potable et de l'assainissement. Il est également responsable du développement régional et des technologies de l'information et de la communication. Il garantit que les ressources naturelles sont utilisées de manière efficace et durable. Entre autres, le MoERD supervise les institutions suivantes :

- Bureau d'état de l'environnement (ESB), qui réalise l'évaluation de l'impact environnemental des activités existantes ou proposées et des documents de planification.
- Service national de l'environnement (SES), qui doit assurer la mise en œuvre du cadre législatif relatif à la protection de l'environnement et des ressources naturelles.
- Agence de conservation de la nature (NCA), qui est responsable de la gestion de toutes les aires protégées de Lettonie.
- Le Ministère letton de l'environnement, de la géologie et de la météorologie (LEGMC), qui assure le suivi de la qualité et de la quantité d'eau, ainsi que le contrôle de la qualité des données et la disponibilité de ces données pour le public, la gestion des bassins fluviaux, la préparation de divers rapports pour les institutions nationales et internationales, ainsi que le calcul des territoires inondables. Il réalise également l'élaboration des PGRI (Le plan de gestion des risques d'inondation), PGDH (les plans de gestion de district hydrographique, correspondant à une exigence de la DCE) et les Programmes de Mesures et de mise en œuvre des mesures (DCE).

Le Ministère de la Santé participe à l'élaboration des documents de planification des politiques et des actes juridiques. Il supervise l'Inspection sanitaire chargée du contrôle de l'approvisionnement public en eau potable depuis les points d'eau jusqu'au consommateur.

Le Ministère de l'Agriculture a, entre autres, la responsabilité des ressources en eau et leur protection. (FAO, 2016)

Les organisations permettant le conseil, l'expertise et/ou le rassemblement pour l'échange autour d'intérêts et objectifs communs :

- L'Union lettone des ingénieurs en technologie de la chaleur, du gaz et de l'eau (en Letton LSGŪTIS): celle-ci réunissant 355 spécialistes qui effectuent des travaux d'ingénierie ou enseignent dans des universités.
- l'Association des entreprises lettones d'approvisionnement en eau et d'assainissement (LŪKA) regroupant 48 entreprises industrielles opérant sur le territoire de la Lettonie (la dernière SIA "Rīgas ūdes" intégrant l'association en juillet 2022) , dont 37 (membres) sont des prestataires de services publics de gestion de l'eau et 11 (membres associés) entreprises fournissent des services et des biens liés à l'industrie de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. (ūdes", 2022)
LŪKA réunit des entreprises du secteur pour défendre la gestion de l'eau en Lettonie et promouvoir conjointement le développement des entreprises d'approvisionnement en eau et d'assainissement. L'association assure également la représentation de l'industrie en dehors de la Lettonie, à la fois dans la région de la Baltique et en Europe de l'Est, ainsi que dans l'Union européenne (membre de l'Association européenne de l'eau (EWA).

D'après la [Loi sur les services de gestion de l'eau](#) ainsi que la [Loi à propos des municipalités](#), les municipalités sont chargées de :

- organiser les services collectifs pour les résidents (eau et assainissement ; chauffage; gestion des ordures ménagères ; collecte, évacuation et assainissement des eaux usées) quelle que soit la localisation du parc de logements dans la propriété ;
- Protection locale de l'eau
- La mise en place de mesures spécifiques RBMP et FRMP

2.2 L'organisation institutionnelle pour le petit cycle de l'eau

2.2.1 Le service public d'eau potable et assainissement

La gestion de l'eau en Lettonie est composée de deux niveaux : la gestion centrale et la gestion locale.

Le gouvernement central est responsable de la protection et du développement des ressources en eau, de la formulation et de la mise en œuvre de la politique nationale de l'eau et de la macro-gestion nationale des ressources en eau.

Le gouvernement local est chargé de la supervision et de la gestion de l'utilisation de l'eau et du traitement des eaux usées. En effet, selon la loi lettone (loi sur les gouvernements locaux de 1994), les collectivités locales ont notamment l'obligation de gérer les services publics suivants :

- L'organisation des services liés à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement, le chauffage, la collecte et les décharges d'ordures ménagères (La démocratie locale et régionale en Lettonie, 2011)

Le modèle actuel de gestion de l'eau en Lettonie est alors caractérisé par un grand nombre de services d'approvisionnement en eau potable et de service de traitement des eaux usées, qui sont très différents par leur taille et leur stade de développement.

Cette situation est due à la forte décentralisation, passant d'une gestion fortement centralisée et contrôlée par la Gouvernance Soviétique à la situation actuelle avec des services publics locaux. Souvent, ces services ne sont pas en mesure de répondre aux besoins d'adduction d'eau et d'assainissement des communes. Ces derniers ne permettant pas un raccordement à l'ensemble des usagers et pouvant présenter des défaillances dans le développement de leurs infrastructures (traitements insuffisant, installations vieillissantes). Les services rencontrent donc des difficultés pour offrir à tous les usagers des services optimaux et réduisant les risques pour la santé humaine.

Un territoire administratif peut avoir plusieurs prestataires de services de gestion de l'eau. Le gouvernement local est chargé d'assurer les services de gestion de l'eau sur son territoire administratif. Le gouvernement local, lors de la conclusion d'un contrat, délègue à un prestataire de service public pour fournir des services de gestion de l'eau sur un territoire spécifique.

Chaque gouvernement local a donc conclu un contrat avec une société qui traite ce service d'utilité, par exemple, Rigas Udens fournit de l'eau pour les clients à Riga, Daugavpils Udens à Daugavpils, Liepajas Udens à Liepaja...

2.2.1 Le service privé d'eau potable et assainissement

L'organisation de l'approvisionnement en eau et du traitement des eaux usées relève de la responsabilité de la municipalité sur son territoire; cependant, les municipalités pourraient rencontrer des difficultés pour l'exécuter correctement, dans les cas d'un manque d'installations, ces dernières appartenant à des entreprises ou à des particuliers privés.

Ces propriétaires peuvent avoir des difficultés à entretenir correctement leurs installations d'eau et à fournir des services, en particulier si leur consommation propre est différente d'une consommation domestique (par exemple, les entreprises de transformation du

poisson). Cette situation peut poser différents problèmes : endommagement des infrastructures (canalisation...), qualité de l'eau inadaptée... Les propriétaires d'installations privées de l'eau ne peuvent pas ou ne veulent pas les entretenir correctement fixant en même temps des tarifs insuffisamment élevés pour leurs prestations de service. Le secteur privé présente de fortes disparités en matière de taille et de développement technologique, menant à des services et des prix variant fortement.

2.3 La mise en œuvre des services publics d'eau et d'assainissement

2.3.1 Le service eau potable

En Lettonie, la longueur totale des réseaux de gestion de l'eau potable en 2019, par rapport à 2018, a augmenté de 2 %.

La longueur totale des réseaux d'approvisionnement en eau en Lettonie est de 6199 km, dont 3807 km sont gérés par des membres de l'Association LUKA.

Le volume d'eau distribuée aux usagers n'a pas beaucoup évolué de 2018 à 2019. Les usagers des services d'approvisionnement en eau ont consommé 0,4 % d'eau en moins. Pendant ce temps, 0,5 % d'eaux usées en plus ont été collectées auprès des utilisateurs des services d'assainissement.

Le nombre d'utilisateurs des services d'eau continue de croître. En 2019, les fournisseurs de services d'eau ont desservi 6108 connexions de plus qu'en 2018.

Cela montre que les utilisateurs continuent de se connecter aux infrastructures mises en place les années précédentes avec des cofinancements européens ou restaurés. Les municipalités sont les entités prélevant le plus dans la ressource en eau :

Prélèvements d'eau à usage industriel	30 millions m ³ /an
Prélèvements d'eau à usage agricole	50 millions m ³ /an
Prélèvements d'eau par les municipalités	90 millions m ³ /an
Prélèvements d'eau à usage industriel (%)	13,91 %
Prélèvements d'eau à usage agricole (%)	33,96 %
Prélèvements d'eau par les municipalités (%)	52,13 %
Prélèvements totaux d'eau	0,2 milliard m ³ /an

Tableau 1: Taux de prélèvement d'eau pour les différents usages. Source: (Lettonie, s.d.)

Le pays fait encore face à certaines lacunes dans la couverture de l'approvisionnement en eau. En effet, il existe quelques petites villes où l'approvisionnement en eau douce n'est pas suffisant pour la population locale car celles-ci n'étant pas équipées de structure appropriée et durable (taille insuffisante, technologies non optimales...).

❖ Les sources

Les aquifères souterrains sont la principale source d'eau en Lettonie, seul SIA "Rīgas ūdes" prélève une partie de son eau de la rivière Daugava.

Au total, 1 125 points de prélèvement en eau souterraine sont utilisés pour fournir de l'eau potable aux réseaux de distribution.

La technologie la plus utilisée pour la préparation de l'eau extraite en Lettonie est l'oxydation des ions de fer et de manganèse. D'autre part, en cas d'augmentation de la teneur en sulfate, des technologies de filtration membranaire sont également appliquées. Aussi, pour la sécurité des consommateurs, l'eau potable est désinfectée à l'aide de la chloration, de l'ozonation ou d'un traitement par rayonnement UV. Compte tenu des particularités de l'eau potable, des méthodes de traitement supplémentaires peuvent également être appliquées dans son processus de préparation, par exemple : fluoration, purification des nitrates... (approvisionnement en eau et eau potable, 2015)

2.3.2 *Le service assainissement*

La Lettonie possède 74 agglomérations et pour celles-ci, 71 stations d'épuration sont en place, dont 47 stations avec un traitement primaire et secondaire et 24 stations avec un traitement plus sévère que secondaire. (OIEau, 2020)

Sur l'ensemble du territoire du pays, les eaux usées sont acheminées vers les stations d'épuration à travers des réseaux de collecte d'eaux usées longs de 5 167 km. Parmi eux, il y a 3266 km de conduites d'égouts sous la supervision des membres de LŪKA.

1.6 million d'équivalent habitant d'eau usée sont produits chaque année, (dont 42% pour la capitale Riga). L'équivalent habitant (EH) : peut être défini comme l'équivalent, en termes de population fixe, d'une population variable ou de passage (par exemple, restaurant ou aéroport) sur la base d'un chiffre de 60 grammes/DBO/hab/jour et 200 litres/hab/jour

S'il n'y a pas de système d'égouts conçu pour transporter les eaux usées et les eaux pluviales à travers deux canalisations distinctes, l'eau de pluie peut-être également collectée dans le système d'égouts centralisé.

Selon le Cabinet des ministres le 22.03.2016, par le Règlement n. 174 "Règles sur la fourniture et l'utilisation des services publics de gestion de l'eau" L'article 49 stipule : si l'utilisateur du service draine les eaux pluviales du territoire de son bien immobilier dans le système d'assainissement centralisé, sa quantité est incluse dans la quantité totale d'eaux usées rejetées et la quantité d'eaux usées (mètres cubes par an) est déterminée conformément au code du bâtiment pour les structures.

Tout comme le service d'eau potable, les zones rurales ont moins accès à des services d'assainissement durables, que les zones urbaines.

Proportion de la population urbaine desservie avec au moins un assainissement de base	96,3 %
---	--------

Proportion de la population rurale desservie avec au moins un assainissement de base	84,2 %
Proportion de la population desservie avec au moins un assainissement de base	92,4 %

Tableau 2: Taux de prélèvement d'eau pour les différents usages. Source: (Lettonie, s.d.)

2.3.3 Mode de gestion

Dans le secteur de la gestion de l'eau, la PUC (Public Utilities Commission) ou SPRK (en Letton) réglemente les services d'approvisionnement en eau (prélèvement et préparation de l'eau ; distribution d'eau) et les services d'assainissement (collecte et évacuation des eaux usées ; traitement des eaux usées) si le volume des services fournis par une entreprise dépasse 100 000 m³/an pour au moins l'un des quatre types de services susmentionnés.

Les entrepreneurs du secteur de la gestion de l'eau, dont le volume des services publics de gestion de l'eau n'excède en aucune façon 100 000 m³ par an, ne sont pas régulés.

Pour bénéficier des services de gestion de l'eau, un usager du service public doit conclure un contrat avec le gestionnaire d'un immeuble résidentiel (pour un immeuble à appartements) ou directement avec un prestataire de services (pour une habitation privée).

Lors de la conclusion de contrats, les réglementations émises par les gouvernements locaux qui déterminent les relations mutuelles entre les fournisseurs et les utilisateurs des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans un territoire administratif spécifique doivent être prises en compte.

Afin de fournir des services de gestion de l'eau, un prestataire de services publics doit être inscrit au registre des prestataires de services de gestion de l'eau et requiert un tarif de service de gestion de l'eau approuvé par le Régulateur. La responsabilité du régulateur comprend la surveillance d'un fournisseur de services publics pour des services publics ininterrompus, sûrs et de haute qualité jusqu'à la limite de la fourniture de services de gestion de l'eau aux tarifs des services de gestion de l'eau approuvés par le régulateur.

Fin 2020, 63 entreprises régulées étaient inscrites au Registre des Prestataires de services de gestion des Eaux (Register of Water Management Service Providers), qui est un nombre constant depuis fin 2019.

2.3.4 Conformité

La conformité de la qualité de l'eau potable aux exigences des actes réglementaires en Lettonie (règlement du Cabinet des ministres du 14 novembre 2017 n° 671 "Exigences obligatoires de sécurité et de qualité pour l'eau potable, procédures de surveillance et de contrôle") est contrôlée par l'Inspection de la santé, qui effectue chaque année des contrôles planifiés dans les systèmes d'approvisionnement en eau et examine les observations des citoyens concernant le respect des exigences visant à garantir la sécurité de l'eau potable.

La raison la plus courante de l'incohérence des indicateurs de la qualité de l'eau, est la saturation des eaux souterraines lettones en composés de fer, dont la séparation de l'eau potable nécessite l'utilisation de technologies spéciales qui n'ont pas encore été mises en œuvre dans toutes les municipalités lettones

Dans les cas où une incohérence est détectée dans le système d'approvisionnement en eau dans la section allant du lieu de production d'eau au nœud de comptage d'eau (y compris), qui est établi à l'entrée d'un bâtiment ou d'un groupe de bâtiments, des mesures correctives sont prises par le prestataire de gestion de l'eau .

La Lettonie affiche une conformité très élevée (99-100 %) pour les paramètres microbiologiques et chimiques et une conformité de 98,7 % pour les paramètres indicateurs de la DWD (Drinking Water Directive).

Le fournisseur de services publics doit développer en permanence un programme de surveillance (inspection) de routine de la qualité de l'eau potable conformément aux textes réglementaires et doit effectuer des tests de qualité de l'eau potable plusieurs fois par an.

L'accès à l'eau potable de la Lettonie pour 2020 était de 96,29 %, soit une augmentation de 0,26 % par rapport à 2019. (Macrotrends, 2022) Les zones rurales ont moins accès à l'eau potable, en particulier à une eau potable de qualité et à des services d'assainissement durables. En conséquence, ils sont plus exposés aux maladies d'origine hydrique et à une activité économique réduite. Il existe un écart substantiel (19 %) entre les zones urbaines et rurales en termes de pourcentage de la population ayant accès à un assainissement géré en toute sécurité (OMS-UNICEF, 2017).

Pour l'UWWTD, la Lettonie a des taux de conformité globalement élevés: 100% de sa charge d'eaux usées est collectée et 98,7% reçoivent un traitement secondaire. Un peu plus de 10 % des eaux usées sont toutefois gérées via des systèmes individuels ou autres.

En 2018, la Lettonie comptait 57 agglomérations d'eaux usées urbaines de plus de 2 000 équivalents habitants (EH). Ces agglomérations ont généré une charge totale de 1 474 348 EH dont 96% de cette charge est raccordée à des réseaux de collecte et 4% adressée par des Systèmes Individuels et Appropriés (fosses de stockage ou septiques, micro-stations,...). Ces agglomérations sont reliées à 36 stations d'épuration secondaires et 17 stations d'épuration plus sévères. Toutes ces stations d'épuration ont une capacité totale de conception de 2 102 358 EH. (UWWTD, s.d.)

2.4 Cadre juridique dans le secteur de la gestion de l'eau

Les fournisseurs des services publics d'eau potable et assainissement exercent d'autres types d'activités commerciales prévues par leurs statuts ; Ils doivent respecter les actes réglementaires spéciaux de gestion de l'eau, de construction, de protection des droits des consommateurs, de protection de l'environnement, de gestion de l'habitation et d'autres

domaines, ainsi que les exigences des lois telles que la loi sur les marchés publics des fournisseurs de services publics, la loi sur le traitement des données des personnes physiques, la loi sur la prévention du gaspillage des ressources financières et des biens des personnes publiques.

2.4.1 Lois

La Loi sur les services de gestion de l'eau, établissant notamment les compétences des établissements publics pour assurer la disponibilité des services de gestion de l'eau, les exigences et procédures générales pour la fourniture et l'utilisation des services de gestion de l'eau... [Loi sur les services de gestion de l'eau \(2017\)](#)

2.4.2 Les Règlements du cabinet du ministre

La procédure de détermination, de calcul et de comptabilisation de la part payable de chaque propriétaire d'une maison d'habitation pour les services nécessaires à l'entretien de la maison d'habitation. [Procédure de détermination \(2015\)](#)

La Réglementation sur la fourniture et l'utilisation des services publics de gestion de l'eau définissant les moyens, procédures et exigences pour ce service. [Réglementation sur la fourniture et l'utilisation des services publics \(2017\)](#)

2.4.3 Actes réglementaires du régulateur

La Méthodologie de calcul des tarifs des services de gestion de l'eau exposant les règles générales de calcul, les frais à inclure, les coûts d'exploitation ainsi que les règles d'amortissement. [Méthodologie de calcul des tarifs \(2018\)](#)

Les Règles générales d'autorisation, d'enregistrement et de soumission d'informations dans le secteur de la gestion de l'eau, présentant les procédures, l'organisation et les documents relatifs. [Règles générales \(2021\)](#)

2.4.4 Exemple de SIA "Rīgas ūdens"

A partir du cadre ci-dessus, la réglementation suivie par les fournisseurs de services d'eau potable et assainissement sont enrichis de texte supplémentaire.

Rīgas ūdens, en tant que société à capitaux municipaux, doit également se conformer aux exigences de la loi sur la gestion des parts de capital des personnes publiques et des sociétés de capitaux dans ses opérations.

- [Loi sur l'évaluation de la conformité \(2020\)](#)
- [Loi sur l'unité de mesure \(2020\)](#)
- [Règles sur les exigences métrologiques pour les compteurs de consommation d'eau \(2016\)](#)

- ...
- Actes réglementaires du conseil municipal de Riga
 - [Sur les dispositions du contrat de service public de gestion de l'eau, ses modalités de clôture, de modification et de résiliation](#)
 - [À propos du cofinancement de la municipalité de Riga pour le raccordement de biens immobiliers au système centralisé d'assainissement et d'approvisionnement en eau](#)
 - ...
- D'autres actes réglementaires peuvent également être suivis :
 - [Conseil de la Commission de régulation des services publics 14.07.2010. décision n° 1/12 « Règles de justification des charges composant les tarifs » ;](#)
 - ...

3. LE MODELE ECONOMIQUE DES SERVICES D'EAU :

3.1 Financement

La Lettonie a bénéficié d'importants financements de l'UE pour la construction et la réhabilitation d'infrastructures environnementales, principalement liées à l'eau potable et aux eaux usées. Un financement total de 588 millions d'euros a été fourni au cours de la période 2007-2013 pour améliorer la qualité et la disponibilité de l'approvisionnement centralisé en eau et de la collecte et du traitement des eaux usées. (OECD, Latvia, 2020)

Actuellement, dans les cas les plus urgents, les compagnies des eaux réparent les parties défectueuses des systèmes en utilisant les revenus des tarifs. Il existe un certain nombre de taxes et redevances environnementales liées à l'eau en Lettonie (y compris les redevances de captage et de pollution et les redevances sur la consommation d'eau et les eaux usées), dont certaines affectent des recettes à des mesures de protection de l'environnement (dont les travaux de réhabilitation et de rénovation d'infrastructure d'eau potable et des eaux usées).

En 2022, la BEI (Banque européenne d'investissement) accorde un prêt de 60 millions d'euros à la société publique SIA Rīgas ūdens, la plus grande compagnie des eaux des États baltes, pour développer la gestion de l'eau. Ce financement est à l'appui d'un important projet de remise en état et d'extension des infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement à Riga.

Ce prêt à l'investissement procurera des avantages environnementaux importants pour quelque 620 000 habitants de la région, à savoir, pour l'essentiel : réduction de la pollution des eaux souterraines et des eaux de surface, utilisation plus efficace des ressources hydriques et accroissement de l'efficacité énergétique et de la production d'énergie renouvelable. Grâce à ce prêt direct d'une institution financière internationale telle que la BEI, SIA Rīgas ūdens pourra diversifier ses sources de financement pour le coût restant du projet et avoir recours à ses ressources propres, à des fonds structurels de l'UE et à des prêts de banques commerciales.

Ce projet dans le domaine de l'eau que la BEI finance en Lettonie permettra de raccorder un plus grand nombre de personnes à un réseau d'approvisionnement en eau amélioré et de collecter davantage d'eaux usées et moins d'eaux pluviales dans une station d'épuration plus performante, ce qui contribuera de manière significative à la protection de l'environnement et à l'assainissement au niveau local, ainsi qu'à l'action pour le climat dans la région de Riga.

L'objectif clé qui sous-tend ce projet d'investissement de la BEI est d'assurer des services de traitement de l'eau, d'approvisionnement en eau, de collecte des eaux usées et d'assainissement qui soient rentables, ininterrompus et sûrs, conformément à la politique de la BEI en tant que banque du climat et aux exigences réglementaires et environnementales.

4. LES PRINCIPES DE LA TARIFICATION DE L'EAU EN LETTONIE POUR LES MENAGES

Avant 2010, tous les tarifs des services publics étaient fixés conformément aux règlements du Cabinet des ministres « Méthodologie de calcul des tarifs des services publics dans les secteurs réglementés par les municipalités ». En 2010, la Commission a approuvé la «Méthodologie de calcul des tarifs des services de gestion de l'eau», qui précise la procédure de calcul des propositions de tarifs des services de gestion de l'eau par les fournisseurs de services de gestion de l'eau. La nouvelle méthodologie prévoit un tarif unique pour les personnes physiques et morales et définit clairement les coûts pouvant être inclus dans le projet tarifaire. Les composantes et formules de calculs du tarif de l'eau potable et eaux usées sont ainsi rassemblées dans la [Méthodologie de calcul des tarifs des services de gestion de l'eau](#)

4.1 Détermination des tarifs

Le modèle de tarification s'appuie sur le taux de rendement (se rapprochant de la notion de ratio de rentabilité). Des tarifs sont fixés pour les services d'approvisionnement en eau et les services d'assainissement.

Aussi, les fournisseurs reflètent de manière précise et transparente les coûts du service dans le projet de tarif, comprenant uniquement les actifs et activités liés au service de gestion de l'eau concerné. Ainsi, le projet de tarif n'inclut que les coûts technologiquement et économiquement justifiés, nécessaires à la fourniture efficace des services de gestion de l'eau concernés. Donc, il n'inclut pas :

- les coûts liés à l'entretien des réseaux d'égouts pluviaux séparés dans le projet de tarif.
- les coûts liés à l'entretien des réseaux internes des biens immobiliers
- les coûts liés aux pertes d'eau dans l'alimentation en eau interne des bâtiments ou des structures
- les coûts découlant des règlements directs avec les propriétaires d'appartements dans des immeubles à plusieurs appartements

Selon la Méthodologie, les tarifs approuvés par le régulateur ne doivent contenir que les coûts justifiés sur le plan technologique et économique, qui sont nécessaires à la fourniture efficace des services de gestion de l'eau pertinents.

Cette condition est élaborée conformément à la loi sur la gestion de l'eau, où il est déterminé que les personnes physiques et morales couvrent tous les coûts des services de gestion de l'eau justifiés à la suite d'une analyse économique, ainsi que paient pour les ressources en eau et pour les dommages qui y sont causés. Étant donné que seuls les coûts liés à la fourniture de services peuvent être référencés, les tarifs de gestion de l'eau sont considérés comme reflétant les coûts.

En outre, étant donné que les tarifs de gestion de l'eau doivent couvrir tous les coûts réferables, le principe de recouvrement des coûts est également en vigueur. (WAREG, 2019)

Le tarif moyen de gestion de l'eau en Lettonie à la fin de 2020 était de 2,27 €/m³, soit 0,03 €/m³ de plus qu'en 2019.

Le tarif de gestion de l'eau le plus bas était à Daugavpils (1,46 €/m³), tandis que le tarif de gestion de l'eau le plus élevé de Lettonie était dans la région de Talsi (3,07 €/m³).

Les tarifs diffèrent selon les localités, et ces différences sont déterminées par :

- les conditions de prestation de services,
- les solutions technologiques choisies pour le système d'approvisionnement en eau,
- la compacité du système d'approvisionnement en eau et son état technique, ainsi que
- les conditions géographiques, démographiques, etc. caractéristiques de chaque agglomération (relief, construction, nombre d'usagers, densité, etc.).

Les coûts de fourniture du service dépendent de ces conditions, qui sont nécessaires pour assurer la fourniture des services.

Le PUC met à disposition une carte interactive permettant de visualiser la grande disparité des tarifs pour les services d'eau : [Tarifs des services de gestion de l'eau](#)

4.2 Formation des tarifs

Le prix de l'eau est défini avec un tarif volumétrique, la consommation d'eau étant versée sur la base des lectures des compteurs d'eau du mois précédent.

Les propriétaires de la maison d'habitation doivent relever les relevés des compteurs installés dans l'appartement, les locaux non résidentiels, et les remettre au gestionnaire déterminant les tarifs. Les délais ainsi que la procédure à suivre est déterminé par les amendements au règlement du Cabinet des ministres approuvés lors de la réunion du 21 avril du Cabinet des ministres. 524 « [La procédure de détermination, de calcul et de comptabilisation de la part payable de chaque propriétaire d'une maison d'habitation pour les services nécessaires à l'entretien de la maison d'habitation](#) ».

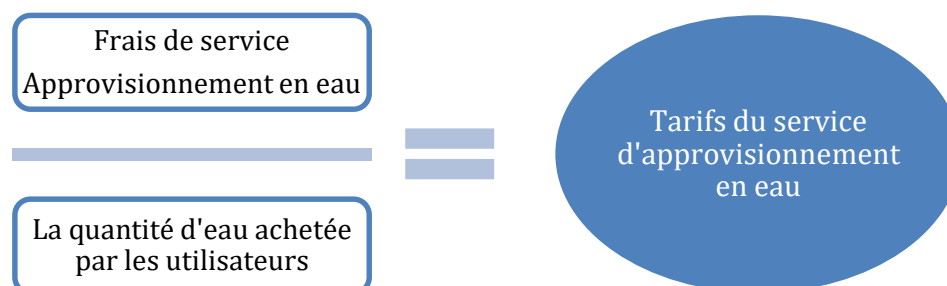


Figure 2: Formation des tarifs pour le service eau potable. Réalisation à partir de la source: (Prezi, s.d.)

A Riga, la quantité d'eaux usées s'écoulant dans le réseau d'égouts est déterminée par la quantité d'eau prélevée sur l'approvisionnement en eau de la ville, en fonction des relevés des compteurs de consommation d'eau, ainsi que par les dispositifs de comptabilisation des eaux usées. S'il n'y a pas de compteurs de consommation d'eau ou de dispositifs de comptabilisation des eaux usées, la quantité d'eaux usées est déterminée selon les normes de consommation d'eau en vigueur et les informations fournies par le Client, mais pas plus longtemps que le temps spécifié dans le contrat. Les dispositions sont regroupés dans l'acte réglementaire local n° 39 "[Règlement pour l'exploitation, l'utilisation et la protection des réseaux et structures d'approvisionnement en eau et d'assainissement de Riga](#)"

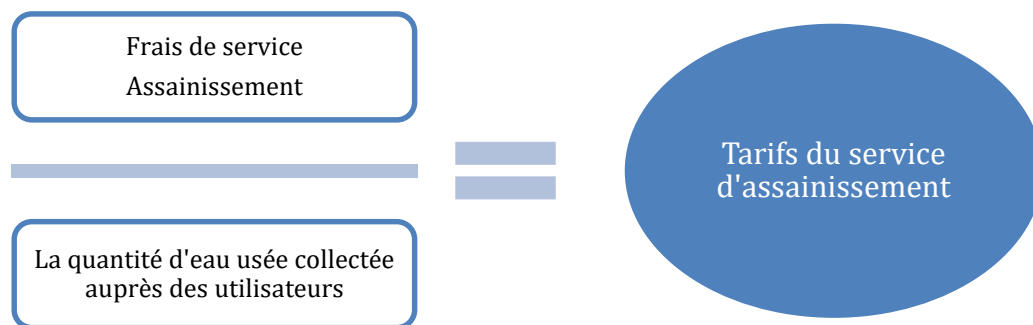


Figure 3: Formation des tarifs pour le service assainissement. Réalisation à partir de la source: (Prezi, s.d.)

4.3 Tarif des services eau potable et assainissement : Exemple de SIA Rīgas ūdens

SIA Rīgas ūdens est la plus grande entreprise de distribution d'eau en Lettonie. Elle exploite les infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans la capitale, Riga (avec une superficie de 307,2 km² et une population de 632 614 en 2019), et quelques localités des environs.

En 2021, sa zone de service comptait 650 000 habitants, dont 98 % étaient raccordés aux réseaux d'approvisionnement en eau et de collecte des eaux usées.

L'entreprise assure actuellement l'approvisionnement en eau courante et la collecte des eaux usées pour environ 98 % de la population de sa zone de service à Riga et dans ses environs. La consommation annuelle d'eau dans la zone desservie s'élève à environ 33,7 millions de m³, et les eaux usées rejetées via les réseaux de Rīgas ūdens atteignent des volumes de l'ordre de 50 millions de m³ par an.

4.3.1 Evolution des tarifs

La Commission de réglementation des services publics (SPRK) a approuvé de nouveaux tarifs pour les services de gestion de l'eau de SIA "Rīgas ūdens" le 29/08/2022, qui entreront en vigueur en octobre 2022.

Le tarif des services d'approvisionnement en eau sera de 1,20 €/m³ (hors TVA), et le tarif des services d'assainissement sera de 1,21 €/m³ (hors TVA), soit **2,41 €/m³** pour les services combinés.

Par rapport au tarif actuellement en vigueur, le tarif des services d'approvisionnement en eau de SIA "Rīgas ūdes" a été augmenté de 18 cents/m³, tandis que le tarif des services d'assainissement a été augmenté de 30 cents/m³.

Le 1er juin 2022, les tarifs suivants pour les services de gestion de l'eau suivant étaient entrés en vigueur (Selon la décision n° 65 du 28 avril 2022 du Conseil de la Commission de réglementation des services publics (SPRK) [tarifs des services](#)) :

Pour les services d'approvisionnement en eau : 1,02 €/m³ et pour les services d'assainissement : 0,91 €/m³ (hors TVA). Soit un prix des services combinés de **1,93 €/m³**.

Ainsi, le coût d'un mètre cube pour les deux services réunis, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, augmente de 24,8% ou 48 centimes : de 1,93 euros à 2,41 euros le mètre cube (hors TVA) . SIA "Rīgas ūdes" a soumis le nouveau projet de tarif de gestion de l'eau à PUK le 1er août, tandis que le 24 août, compte tenu de l'augmentation rapide des prévisions de prix de l'énergie dans les bourses, elle a soumis un projet de tarif révisé, mettant à jour l'électricité incluse et coûts du gaz naturel.

Au 1er juin 2018, les tarifs suivants pour les services de gestion de l'eau était établis : (Selon la décision n° 48 du 26 avril 2018 du Conseil de la Commission de réglementation des services publics (PURC)) : Pour les services d'approvisionnement en eau : 0,85 €/m³ et pour les services d'assainissement : 0,74 €/m³ (hors TVA). Soit un prix des services combinés de **1,59 €/m³**.

4.3.2 Le calcul du ruissellement des eaux pluviales

La quantité d'eau de pluie à rejeter dans le système d'égouts centralisé est calculée à l'aide de la formule incluse dans le code du bâtiment letton LBN 223-15 "Constructions d'égouts": Les systèmes de drainage des eaux pluviales sont gérés par le service de la circulation du conseil municipal de Riga. En cas de changement dans le système de drainage de la propriété, le propriétaire doit demander une nouvelle enquête de l'installation, sur la base de laquelle la quantité d'eau de pluie sera recalculée en fonction de la situation réelle, une demande doit être soumise à SIA "Rīgas ūdes" concernant les modifications apportées.

$W_{gada} = 10 \times H_{gada} \times F \times \Psi \times 0,7$, où :

W_{gada} - quantité annuelle d'eau de pluie et de dégel;

H_{gada} – Niveau moyen de précipitations de 671 mm conformément au règlement no. 432 "Règles sur le code letton du bâtiment LBN 003-19 "Climatologie du bâtiment"* ;

Ψ – coefficient de drainage correspondant à un certain type de revêtement de surface, selon le code du bâtiment letton LBN 223-15 "Constructions d'égouts" ;

F - surface de ruissellement d'un certain type de couverture de la superficie totale du territoire (ha); 0,7 – coefficient additionnel de drainage, tenant compte du déneigement et du déneigement partiel, ainsi que d'autres pertes lors du calcul du volume annuel total.

* Cabinet des ministres 21.09.2019 règlement n. 432 "Règles sur le code du bâtiment letton LBN 003-19 "Climatologie du bâtiment" ». (Udens, Evacuation des eaux pluviales, 2022)

Le tarif pour l'évacuation et le traitement des eaux pluviales est le même que pour les eaux usées

4.4 Calcul et approbation des tarifs

Les tarifs des services de gestion de l'eau sont calculés par le prestataire de service public conformément à la décision du Conseil de régulation n°1/2 ["Méthodologie de calcul des tarifs des services de gestion de l'eau"](#).

Si la rémunération du capital est incluse dans les coûts du projet tarifaire du service de gestion de l'eau, le taux de rémunération du capital est calculé conformément à la décision du Conseil de régulation n° 1/23 ["Méthodologie de calcul du taux de rendement du capital"](#).

Les tarifs doivent être déterminés de manière à ce que les paiements tarifaires effectués par les usagers couvrent les coûts économiquement justifiés des services publics et assurent la rentabilité des services publics.

Dans les 10 jours suivant la soumission du projet au régulateur, le prestataire de services publics publie des informations sur le projet tarifaire calculé dans la publication officielle "Latvijas Vēstnesis" et sur son site Internet, s'il en a un, et les envoie également à la municipalité concernée pour information résidents et en l'affichant sur son site Web.

Les tarifs sont approuvés pour une durée indéterminée, jusqu'à ce que le service public ou le régulateur demande le lancement de la procédure de révision des tarifs.

La PUC a approuvé les tarifs de 90 % des sociétés de gestion de l'eau réglementées ; les autres entreprises appliquer les tarifs ou les redevances approuvées par les régulateurs municipaux.

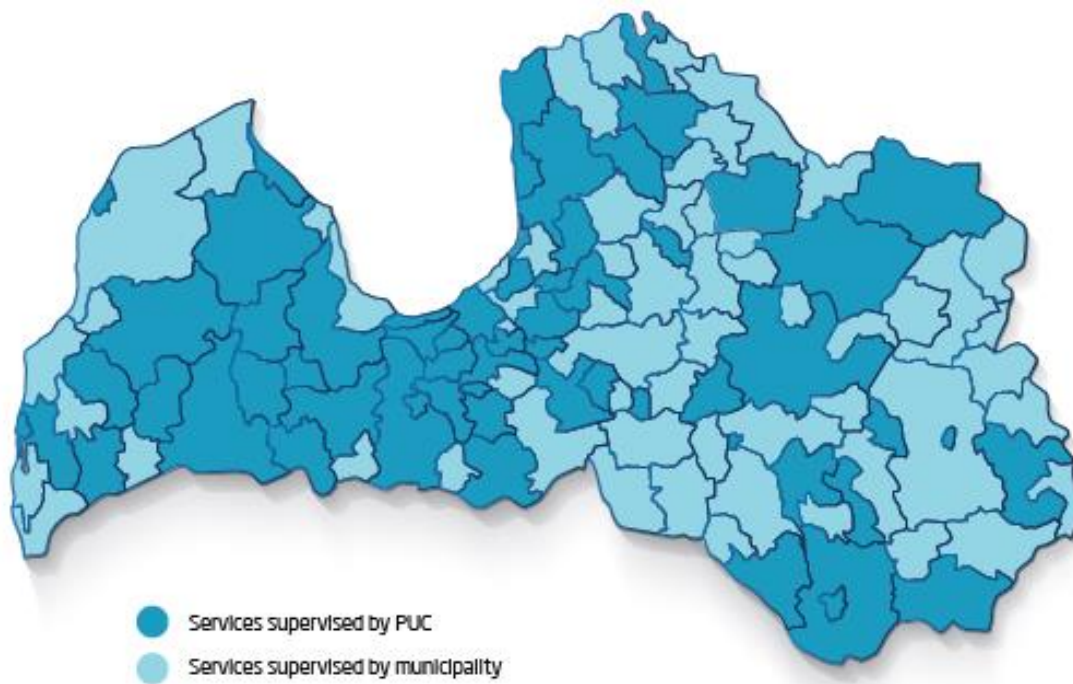


Figure 4: Régulateurs des tarifs des services de gestion de l'eau selon la localité. (PUC, 2022)

4.4.1 Les coûts d'investissement et de fonctionnement

En Lettonie, les prestataires de services sont tenus de fournir chaque année des informations sur leurs performances, y compris des informations techniques et les coûts liés à la prestation de services. Le régulateur analyse chaque année si le fournisseur de services peut continuer à travailler avec le tarif approuvé ou doit soumettre un nouveau projet de proposition tarifaire.

La plupart des infrastructures lettones d'approvisionnement en eau et de collecte des eaux usées ont été construites pendant la période soviétique, il y a plus de 30 ans. Les services des eaux lettons ont dépassé les actifs en mauvais état au début des années 1990 et ce legs a contribué à de fréquentes fuites, infiltrations et ruptures des infrastructures d'approvisionnement et de distribution.

Selon les informations recueillies en 2015 auprès des services des eaux lettons dans les grandes communautés (agglomérations de plus de 2 000 équivalents habitants), les besoins d'investissement pour la rénovation et la reconstruction des systèmes d'assainissement s'élèvent à plus de 204 millions d'euros. Le Ministère de la protection de l'environnement et du développement régional met actuellement à jour les estimations des besoins d'investissement.

Les investissements étrangers en Lettonie ont été très importants pour développer le secteur de l'eau. La Nordic Environment Finance Corporation (NEFCO) a notamment investi

5 millions d'euros pour moderniser les usines de traitement des eaux usées en Lettonie (NEFCO, 2008).

Cependant, les besoins d'investissement restent élevés. Les municipalités sont chargées de fournir des services d'eau par le biais de services publics appartenant aux municipalités, mais elles sont confrontées à d'importantes contraintes financières. Il est nécessaire de trouver des approches de financement plus innovantes et durables dans le secteur de l'eau.

4.4.2 Evolution des coûts

En général, les coûts des services de gestion de l'eau en Lettonie ont tendance à augmenter, cela s'explique par un investissement dans l'amélioration des équipements : des réparations à grande échelle de l'eau canalisations et réseaux d'égouts dans les rues de Riga, rénovation de sections du réseau d'approvisionnement... (Udens, 2021), ce qui peut être évalué positivement. Ainsi, la qualité et la disponibilité du service sont améliorées, les risques de pollution de l'environnement sont réduits. Cela nécessite bien sûr des ressources financières importantes. Les coûts augmentent également dans l'ensemble du pays, ce qui affecte également les coûts de fourniture des services de gestion de l'eau, tels que les salaires moyens, les coûts d'électricité, les coûts de carburant et les taxes.

La plus grande partie : 61% des coûts inclus dans le tarif se compose toujours des frais d'exploitation (frais de personnel, frais d'électricité, de réparation, et coûts matériels) des entreprises réglementées.

5. ACTIONS A MENER

5.1 Le renouvellement des infrastructures hydrauliques

Actuellement, dans les cas les plus urgents, les compagnies des eaux réparent les parties défectueuses des systèmes en utilisant les revenus des tarifs, cependant, ces revenus ne peuvent à eux seuls assurer un fonctionnement qualitatif et durable des systèmes à long terme.

De plus, la Lettonie fait face à un fort déclin démographique, en ayant, depuis 1990 la perte de population la plus élevée d'Europe. La population du pays est passée de 2,2 millions d'habitants en 2000 à 2 millions en 2011. Selon un pronostic gouvernemental, la population lettone pourrait tomber en 2030 à 1,6 million d'habitants. La principale cause de cette diminution est une forte émigration des jeunes lettons. En effet, environ 80% des émigrants eux n'ont pas 35 ans, d'où un vieillissement plus rapide de la population sur place.

Aussi, l'abordabilité est un problème dans les zones rurales. Il touche cependant un nombre relativement limité d'habitants, 7 % des ménages du quintile le plus pauvre (environ 30.000 habitants) consacrent plus de 3 % de leurs dépenses totales aux services d'eau et d'assainissement. En moyenne, pour les 10% des ménages les plus pauvres, les dépenses pour l'eau et l'assainissement représentent environ 2,1% de leurs revenus. (OIEau, 2020). La faible proportion de la population concernée laisse une place à des augmentations tarifaires susceptibles de financer en partie le renouvellement des infrastructures.

5.2 Pistes pour une évolution possible de la tarification de l'eau

Comme la grande majorité des pays en Europe, la Lettonie possède une infrastructure vieillissante qui représente l'un des principaux défis à relever pour le pays afin de se conformer à la DERU. L'évolution du tarif actuel est ainsi en partie liée à la rénovation et à l'exploitation des infrastructures de gestion de l'eau, notamment avec l'augmentation du coût d'amortissement et d'entretien des immobilisations. (udens, 2021)

La Lettonie doit concentrer ses efforts sur différents points :

- Identifier des sources de financement et compléter les fonds de l'UE par des investissements publics et privés nationaux pour moderniser les infrastructures de traitement des eaux usées et d'approvisionnement en eau et ainsi respecter la nouvelle directive eau potable et la DERU et faciliter la mise en œuvre des objectifs de la DCE;
- Améliorer également les systèmes d'approvisionnement en eau à petite échelle (par exemple les puits) pour étendre l'accès à une eau potable de bonne qualité avec actuellement une tendance à améliorer la veille sanitaire (par les contrôle des fournisseurs...);

Par ailleurs, avec la baisse démographique (due principalement à une forte émigration), le pays va devoir trouver des solutions pragmatiques pour fournir les services nécessaires au

juste prix : des choix devront être faits pour le maintien, l'extension ou l'abandon des réseaux d'eau potable et l'assainissement : meilleur contrôle sanitaire des puits utilisés pour l'eau potable et des dispositifs d'assainissement individuels...

Avec la baisse démographique, le pays va devoir trouver des solutions pragmatiques pour fournir les services nécessaires au juste prix : des choix devront être fait pour le maintien, l'extension ou l'abandon des réseaux d'eau potable et l'assainissement : meilleur contrôle sanitaire des puits utilisés pour l'eau potable et des dispositifs d'assainissement individuels...

6. PISTE DE REFLEXION POUR LIMOGES METROPOLE

Le système de tarification de la Lettonie se rapproche du système Français : un tarif de service comprenant une part fixe ainsi qu'une part variable (volumétrique).

Le pays a amorcé une dynamique de renouvellement de ces installations et équipements pour les services d'eau qui entraîne, avec la hausse des coûts de fourniture en gaz et électricité, une hausse des tarifs.

Aussi, la Lettonie présente la particularité d'obtenir les relevés d'eau potable à partir des déclarations des usagers (obligation convenu à partir de contrats). Ce système permet un suivi mensuelle de la quantité d'eau consommé pour chaque logement (ou groupement pour les immeubles).

La mesure de la quantité d'eau consommés chaque mois, avec la contribution des usagers, peut être une piste pour un suivi plus approfondi de Limoges (les relevé actuels étant de une à deux fois par an actuellement). Ce afin de repérer des tendances de consommation (par type de logement, par saisonnalité...) et potentiellement faire évoluer son système de tarification en fonction.

Le transfert des informations relatives aux relevés des connecteurs peut être envisagé avec le développement d'une application permettant un transfert rapide et simplifié de ces dernières aux fournisseurs.